

joyeuse le 27^e avril 1816.

A Monsieur D'indi préfet du département de l'Ardèche,
chevalier de la légion d'honneur, à Privas

Monsieur le préfet

je viens vous informer des mouvements qui se sont passés et se passent dans cette commune; leur importance et les conséquences qui peuvent les suivre, m'en font une obligation impérieuse, quoique intimement penible, j'eus l'honneur, il y a environ deux mois, que l'organisation de la compagnie d'élite, ayant prononcé des difficultés majeures, que la formelle bénédiction prononcée d'une trentaine de pères de famille pour le bon ordre, ayant dirigé, j'ajoutais que ces difficultés reconnaissaient pour cause, une armure propre blessé, ou la mort dans le combat des querelles, je me persuadai que ce motif s'avançerait avec le temps, aussi je crus devoir user de menagement, mais je reconnais aujourd'hui mon erreur et voilà qu'il faut égarter le principe des mauvaises naissances. depuis cette organisation les M. d'^{me} Victor Paliat gadret et Camille Paliat son frère n'ont cessé d'agiter, de secouer tous les branlants de la discorde soit dans le public, soit dans les familles en se rendant chez les particuliers pour les dissuader d'entrer dans cette compagnie, et j'ai la preuve nombreuse de ces faits, que je vous transmettrai, si vous me l'ordonnez, soit par des calomnies, injures et autres par des provocations individuelles et même

A l'ordre du commandant de la gendarmerie
qui a été remis à M. le préfet

par des projets d'assassinats, j'ai déboulé un seul témoin de ce fait. ces agitations ont réveillé l'esprit de beaucoup d'habitans et sur tout de la compagnie d'étoile, et j'ay tout faire de croire quelque malheur, je dois donc, Monsieur le préfet, vous faire connaitre le caractère des deux messieurs, qui de dont persuadés être plus royalistes que le roi; d'abord M^r Victor PELLIER est une de ces personnes timides et exaltées, mais méchante, inventrice, à qui un traitement anti-mariage conviendrait, pour carrière PELLIER Sandrine, cet homme est dangereux sous tous les rapports, qui n'a nullement profité des leçons qu'il a reçues à Toulon, dans un séjour forcée d'être avec qu'il y a fait. Veuillez, je vous prie, Monsieur le préfet, prendre ces informations en considération, il est instant que vous preniez quelque mesure prompte, (les circonstances sont graves et leur comble), pour arrêter les manœuvres de ces deux personnages et le calme se retrouver. en vous donnant ces détails je sens possiblement que je suis hors de mon caractère, mais le sentiment profond de mes devoirs envers mon roi et mon pays, l'emporte sur toutes les considérations. j'ay l'honneur d'être avec un profond respect

Monsieur le préfet

Votre très humble et très obéissant

serviteur. A. WILHELM

P.S. je me rends après demain auprès de M^r le colonel préfet, à Langentas.